

L'allocation «formation» du PS bruxellois excède le MR

LE RÉSUMÉ

Laurette Onkelinx propose que chaque demandeur d'emploi en formation touche 420 euros en plus.

Un montant suffisant pour constituer un piège à l'emploi, estiment les libéraux.

Les deux partis tentent de remettre leurs fondamentaux au cœur du débat électoral.

MATHIEU COLLEYN

«Cette mesure, c'est l'alimentation de l'assistantat socialiste.» C'est Georges-Louis Bouchez, animateur en chef du débat d'idées au MR, qui fustige à son tour une des propositions phares du PS bruxellois. Sa présidente, Laurette Onkelinx, détaillait

dimanche le programme de son parti pour les prochaines élections régionales.

Dans le résumé distribué à la presse, on trouve ceci: «Nous souhaitons mettre en place un 'revenu de formation' visant à assurer à tout chercheur d'emploi suivant avec succès une formation professionnalisante un revenu approximatif de 400 EUR/mois (420 euros, a rectifié par la suite Laurette Onkelinx, NDLR), équivalent à un complément de 4€/heure de formation prestée (ce qui quadruple l'indemnité actuelle) et qui s'additionne aux allocations du chercheur d'emploi.» L'objectif affiché du PS est double. Lutter

contre les abandons de formation et bétonner le «droit à la formation».

Georges-Louis Bouchez n'y voit quant à lui qu'un nouvel article de «la grande braderie de l'argent gratuit» après la TVA à 6% sur l'électricité, les cantines scolaires et les transports publics gratuits avancés par le PS. Mais le plus grave selon lui est que

cette allocation à la formation constitue un nouveau piège à l'emploi. Exemple à l'appui: «Un isolé entre le 7^e et le 12^e mois de chômage aura 60% de sa rémunération plafonnée à 2.489 euros, soit 1.493 euros, auxquels il faudrait ajouter 420 euros, soit 1.913 euros», calcule le MR. Ce qui équivaut à au salaire minimum majoré de 25%.

«Il vaudra donc mieux être allocataire que travailleur», déplore le libéral. «On se demande comment défendre la baisse de la fiscalité sur le travail dans ces conditions.» En cette campagne électorale halbutante, les deux meilleurs ennemis politiques se retrouvent donc chacun dans leurs tranchées historiques.

Pour le MR, ce dispositif créerait également une concurrence entre chômeurs wallons et bruxellois. «Il est en plus proposé sans la moindre obligation de résultat et sans lien avec les filières les plus pourvoyeuses d'emploi, celles des métiers en pénurie», casse Georges-Louis Bouchez. Ces derniers doivent, aux yeux du MR, être visés en priorité.

Un public de 10.000 personnes

Confirmation auprès de la fédération bruxelloise du PS. Cette allocation est destinée à «l'ensemble des chô-

meurs en formation, quelle que soit la formation». Il faut donc biffer la condition de succès de la formation du demandeur d'emploi indiquée dans le texte cité plus haut. Il y a environ 10.000 personnes qui pourraient y prétendre, ajoute le PS, dont l'objectif est de 12.000 chômeurs encouragés. Le PS table sur un montant moyen de 420 euros en liaison avec le statut légal des bénéficiaires (isolé ou cohabitant) et le nombre d'heures passées en formation. Coût total: 30 millions d'euros à puiser dans le budget d'Actiris.

La proposition ratisse donc très large. Une ineptie pour le MR, qui constate qu'un certain nombre de

formations actuellement proposées à Bruxelles sont «occupationnelles car elles ne mènent pas à l'emploi». L'attractivité du bonus encouragerait plutôt les demandeurs d'emploi à entrer dans une dynamique de «formation perpétuelle», ajoute Georges-Louis Bouchez.

«45% des jeunes risquent le décrochage scolaire à Bruxelles et un jeune bruxellois sur 7 quitte l'école sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur», poursuit le Montois. Pour le MR, il s'agit plutôt de miser sur l'enseignement, pourquoi pas «en transférant le Pouvoir organisateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la Région» afin d'augmenter les moyens mis à disposition. Le MR propose également de renforcer encore la formation en alternance, l'accompagnement ciblé des demandeurs d'emploi par Actiris et la généralisation du CV anonyme pour lutter contre la discrimination à l'embauche.

«À suivre le PS, il vaudra mieux être allocataire que travailleur.»

GEORGES-LOUIS BOUCHEZ
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU MR